

**Votre enfant a été en contact à l'école avec une personne positive au Coronavirus le 17/09/21**

Ce contact est considéré comme étant à **faible risque**. Selon la procédure en vigueur actuellement, il est demandé de suivre attentivement les instructions suivantes pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus.

Voici les **mesures à suivre pendant 10 jours** :

- **Votre enfant peut continuer à aller à l'école**, à l'accueil extrascolaire avant, après l'école et le mercredi après-midi, en respectant une bonne hygiène des mains (La quarantaine n'est pas nécessaire pour les contacts à faible risque qui n'ont pas de symptôme.)
- Il est toutefois recommandé de **limiter le plus possible les autres contacts sociaux**, en respectant toujours une distance d'1,5m. Les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.
- Veillez au respect des **mesures d'hygiène** (lavage des mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible éviter les contacts directs et les échanges d'objets.
- **Surveillez** chaque jour l'apparition éventuelle de tout symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d'apparition d'un symptôme, isolez-le à la maison (autant que possible), téléphonez à votre médecin et faites faire un test à votre enfant<sup>1</sup>** pour déterminer s'il faut ou non une quarantaine des membres de la famille (et autres contacts proches). Informez l'école si le résultat est positif

En cas de survenue d'un autre cas positif au sein de la classe et qu'une transmission au sein de la classe est suspectée, la procédure prévoit que l'ensemble des élèves de la classe soient mis en quarantaine à la maison et que les enfants qui développent des symptômes endéans les 14 jours soient testés. D'autres informations vous seront transmises dans ce cas.

Nous vous rappelons que tout enfant malade (même avec peu de symptômes) ne peut pas venir à l'école et doit consulter son médecin pour éventuellement réaliser un test covid 19 .

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement

*L'école*

*Le service PSE*  
Rue Trappé, 20 à 4000 Liège

---